

# La Gazette des Cafs

**L'année se termine tristement comme elle avait commencée.  
Nous sommes passés de pas grand-chose à bientôt plus rien !!!**

Suite à nos interpellations, la direction avait reconnu que notre métier manquait de plus en plus d'attractivité. C'est pour cette raison que nous avons entamé des négociations sur la mise en place d'un véritable 13<sup>ème</sup> mois. Vous avez pu constater à l'arrivée ce qu'il restait des bons sentiments de nos dirigeants et la prise en compte de la rotation des entrées et sorties ???

Pour cette fin d'année, je vous rappelle : la seule augmentation de salaire accordée est celle de « M. RAFFARIN » par la décision de ramener tout le monde à un SMIC unique. La direction s'est contentée de gérer ce surcoût pour les salariés aux SMIC et n'a rien concédé aux salariés au dessus du SMIC, les 757 oubliés de la NAO (négociation annuelle obligatoire).

De plus, la direction, par un habile tour de « passe-passe », compte annuler la réactualisation du SMIC pour l'année 2005 qui va être de 5,2 % et ce par une proposition qui n'a, à ce jour, pas été retenue par les organisations syndicales. Je veux parler de la suppression de la ligne temps de présence avec intégration du coût de 5 % dans le coût horaire (voir infos des réunions NAO du mois de décembre).

La direction compte ainsi annuler le surcoût des 5,2 % du SMIC au mois de juillet. Rassurez vous, il me semble que les 757 oubliés des précédentes NAO resteront oubliés pour les prochaines années !!!

C'est là toute la reconnaissance de la société pour les salariés qui « **mouillent la chemise** » pour reprendre l'expression de M. Daniel JAMBON, Directeur Général Casino Cafétéria lors du CCE d'automne.

## DOSSIER LGF

Les plaidoiries après divers reports vont commencer courant février au Puy En Velay.

## TVA 5.5 %

Reprenons la gazette de septembre. Sur ce sujet aucune avancée significative et toujours la même interrogation : quel retour pour les salariés de la mise en place de cette mesure si un jour elle venait à aboutir ???

## LES ELECTIONS

**L'année 2004 se termine sur un bilan mitigé :**

◆ **Cafétéria LIMOGES DV 434 :**  
*Election du 13 septembre 2004.*

Une liste : 2 élus titulaires, 2 élus suppléants.

◆ **Cafétéria ARLES DV 161 :**  
*Election du 13 septembre 2004.*

3 Listes : plus de représentants CFDT sur l'établissement. Nous ne pouvons qu'espérer un retour de la CFDT sur ce site pour 2006. Affaire à suivre...

◆ **Cafétéria ISTRES DV 252 :**

*Election du 4 octobre 2004*

Une liste : 2 élus titulaires, 2 élus suppléants

◆ **Cafétéria MARSEILLE PRADO DV 211 :**

*Election du 6 octobre 2004*

Une liste au 1<sup>er</sup> tour : quorum pas atteint  
2 listes au 2<sup>ème</sup> tour : 1 élu titulaire, 1 élu suppléant

◆ **Cafétéria OYONNAX DV 447 :**

*Election du 5 novembre 2004*

Une liste : 2 élus titulaires et 1 élu suppléant. Un seul candidat suppléant

◆ **Cafétéria LYON LA PART DIEU DV 435 :**

*Election du 8 décembre 2004*

Une liste : 2 élus titulaires et 2 élus suppléants.

Nouvel établissement CFDT où nous allons avoir du travail. Les élus prennent très à cœur leur rôle de représentants du personnel. Nous laissons passer les fêtes, ensuite mise en place d'un programme de travail pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des salariés. Bienvenue aux nouveaux élus CFDT.

◆ **Cafétéria TASSIN LA DEMIE LUNE DV 187 :**

*Election du 15 décembre 2004*

Une liste : 2 élus titulaires et 2 élus suppléants.

Là aussi bienvenue à la CFDT mais ce n'est que la rectification d'une erreur lors de la rédaction du PV des élections précédentes où le bureau avait notifié sur le PV que les candidats CFDT étaient élus sans appartenance ???

Pour info, toujours des difficultés sur la Cafétéria de NÎMES VIGNOLLES où nous avons désigné comme :

**Déléguée Syndicale Nationale CFDT :**

**Madame Magali VIDAL  
): 06.77.73.51.79**

**FERMETURE LGF**

La cafétéria de Roanne passe en LGF au 1<sup>er</sup> décembre 2004, cafétéria CFDT.

La Cafétéria de Moulins est fermée depuis le 19 novembre 2004 et la cafétéria de Paris Vincent Auriol depuis le 5 septembre 2004.

**FORMATION ANNUELLE**

Elle devrait avoir lieu à ST-JORIOZ courant juin 2005 mais je vous tiendrais informés des dates.

**BRANCHE**

Champ d'application : toujours en attente de réponse de la branche.

Classification Cadres : toujours en attente. Il fait parti du paquet NAO de la branche pour 2004.

Pour info, l'année 2004 va être terminée, nous n'avons toujours pas finalisé la grille de salaire 2004. **Quel va être la NAO 2005 ??? Peut-être applicable en 2006 ou 2007 ?**

Grille de salaire 4 niveaux au SMIC : 7,61 €uros, toujours rien pour 2004.

Requalification de contrat au bon niveau et échelon. Si vous rencontrez des difficultés pour vos remises à niveau, me contacter pour procédure.

**Malgré cette morosité, l'équipe CFDT : Céline, Magali, Serge et moi-même vous adressons tous nos vœux pour l'année 2005.**

Merci pour tout et bonne année 2005 à nos secrétaires administratives : Marie Claude et Dalila ainsi qu'à la coordination CFDT Casino.

2004 est fini et vive 2005.

**Bonne Année 2005**



**Jacques SOLER  
DSC Cafétéria**